



## COLLEGE DE LA DHUIS

Chemin de Crécy

77100. NANTEUIL LES MEAUX

☎ 01 60 24 48 10 📠 01 60 24 48 14

✉ [ce.0772499Y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772499Y@ac-creteil.fr)

# PROCES VERBAL

## des délibérations du Conseil d'Administration du 31/01/2017

Année scolaire 2016 - 2017

Quorum : 15

Présidente : Mme SAPINA Principale Adjointe

Nombre de membres présents : .22

Date de convocation : **16.01.2017**

Le quorum étant atteint avec 21 administrateurs présents, Mme.Sapina ouvre la séance à 18h05

### A - ADMINISTRATIF

#### 1. Désignation du secrétaire de séance.

Mme Renauld.se propose.

#### 2. Rappel et approbation de l'ordre du jour (vote).

Mme Sapina, Principale adjointe du Collège, demande aux administrateurs s'ils approuvent l'ordre du jour du présent Conseil d'Administration

Pour le point gestion et finances : 1 DBM pour info (crédits déjà affectés) 1 DBM pour vote

Pour le point Educatif et pédagogique : la répartition des moyens pour l'année scolaire prochaine

Le calendrier des épreuves orales du DNB 2017

La date de la JPO 2015 (journée de solidarité)

.3 questions concernant les récompenses, les casiers et la re-sectorisation ont été posées par les représentants des parents

Mme Sapina procède au vote de cet ODJ

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 22

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

#### 3. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 24 novembre 2016 (vote).

Mme Sapina demande si tous les membres en ont bien été destinataires et en rappelle les points principaux :  
Installation des différentes commissions



## COLLEGE DE LA DHUIS

Chemin de Crécy

77100. NANTEUIL LES MEAUX

☎ 01 60 24 48 10 📠 01 60 24 48 14

✉ [ce.0772499Y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772499Y@ac-creteil.fr)

# PROCES VERBAL

## des délibérations du Conseil d'Administration du 31/01/2017

Année scolaire 2016 - 2017

Délégations de signatures à la Principale adjointe et à la gestionnaire

Règlement intérieur du CA

DBM pour vote et pour info

Différents tarifs (1/2 pension, dégradations, carnets et cartes

Contrats et conventions

Budgets des différents voyages

Budget 2017

Convention de jumelage avec Le Gué à Tresmes

Banalisation d'un mercredi pour les oraux de stage

Mme Sapina demande aux administrateurs s'ils souhaitent faire des remarques au sujet de ce compte-rendu.

Mme Sapina procède au vote.

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 22

Le compte-rendu du C.A du 24 novembre 2016 est adopté à l'unanimité

### **B – GESTION & FINANCES**

Mme Sapina donne la parole à Mme Aarab (Gestionnaire).

#### **4. DBM pour information :**

Les décisions budgétaires modificatives permettent d'intégrer au budget initial les différentes notifications de subventions. Ces dernières proviennent des autorités rectorales et / ou départementales. Les subventions présentées sont les suivantes :

- 3610 € qui permettront d'acquérir les manuels scolaires manquants conformes aux nouveaux programmes d'enseignement. Ces crédits proviennent du rectorat.
- 1397.70 € en faveur de l'apprentissage de la natation en 6<sup>ème</sup> et qui proviennent du département 77.
- Le département va également verser 2850 € pour les travaux dans les collèges.

#### **5. DBM pour vote**

Mme Aarab rappelle que 10 000 € avaient été affectés au service OPC (opération en capital) lors de la présentation du budget 2017. Cette somme servira à équiper les salles de technologie en ordinateurs supplémentaires. Le service OPC ne comptabilise que les articles d'un montant supérieur à 800 € HT unitaires. Suite à la réception du devis fixant le prix des ordinateurs, ces derniers sont d'une valeur inférieure à 800 € HT. Il convient de faire un virement du service OPC vers le service AP (activités pédagogiques) d'un montant de 10 000 € afin de mettre en paiement les factures futures.



## COLLEGE DE LA DHUIS

Chemin de Crécy

77100. NANTEUIL LES MEAUX

☎ 01 60 24 48 10 📠 01 60 24 48 14

✉ [ce.0772499Y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772499Y@ac-creteil.fr)

# PROCES VERBAL

## des délibérations du Conseil d'Administration du 31/01/2017

Année scolaire 2016 - 2017

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 22

Le virement entre chapitres OPC vers AP est accepté à l'unanimité

### C – EDUCATIF et PEDAGOGIQUE

#### **6. Répartition des moyens pour l'année scolaire 2017/2018.**

MMe Sapina explique qu'il ne s'agit pas pour le moment de voter la répartition car celle-ci peut encore varier au cours de l'année.

Cependant, un premier travail a été effectué avec les équipes enseignantes et en commission permanente, qui est exposé devant les membres du CA. Cette répartition doit permettre aux instances académiques de disposer d'informations quant aux créations et suppressions de postes.

MMe Sapina présente les prévisions d'effectifs pour la rentrée et les compare à ceux de cette année, et la structure qui en découle : 8 classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et 6 classes de 4<sup>ème</sup>.

La **Dotation Horaire Globale** est attribuée par les services de l'Inspection académique et calculée sur la base de 26 heures par classe, plus une marge d'autonomie de 3h ( par classe) .

S'y ajoutent des heures statutaires ainsi que des Indemnités pour **Missions Particulières**

MMe Sapina explique les choix qui ont été opérés avec les équipes pour la ventilation de cette marge sur chaque niveau

Il en résulte un excédent en Histoire /Géographie qui permet la création d'un poste. C'est cette création qui est mise au vote aujourd'hui.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 22

Le projet de structure pédagogique pour 2017/2018 est adopté à l'unanimité.



## COLLEGE DE LA DHUIS

Chemin de Crécy

77100. NANTEUIL LES MEAUX

☎ 01 60 24 48 10 📠 01 60 24 48 14

✉ [ce.0772499Y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772499Y@ac-creteil.fr)

# PROCES VERBAL

## des délibérations du Conseil d'Administration du 31/01/2017

Année scolaire 2016 - 2017

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 22

La création d'un poste d'Histoire/Géographie est approuvée à l'unanimité

### Calendrier des épreuves orales du DNB

Mme Sapina explique que l'oral du DNB a changé de nature ; il s'agit désormais de présenter un EPI ou un projet lié à un parcours ; cette épreuve appréciera la maîtrise du candidat à l'oral (50 points) ainsi que sa maîtrise du sujet exposé et sa capacité à exposer une démarche de projet (50 points).

**Epreuve orale : vendredi 23 juin** (retour des sujets choisis par les familles le 1<sup>er</sup> juin). Cette journée sera banalisée.

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 22

Le calendrier des épreuves orales du DNB et la banalisation du 23 Juin sont acceptés à l'unanimité

### 7. Date de la journée Portes Ouvertes, journée de solidarité

La date retenue pour la JPO est le **samedi 17 juin de 9h00 à 13h00**

En effet, à cette date les familles des futurs élèves de 6<sup>ème</sup> connaîtront leur affectation

Cette 1/2journée et sa préparation par les équipes enseignantes et de vie scolaire est retenue comme journée de solidarité.

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 22

Le samedi .17.Juin, jour de la JPO est retenu comme journée de solidarité

## D – QUESTIONS DIVERSES

Questions posées par les parents

*Quel est le retour reçu par les professeurs et l'administration du collège sur la nouvelle dénomination des encouragements ou mises en garde durant les conseils de classes, les parents d'élèves les ont-ils compris et adoptés ou faut-il y réfléchir de nouveau pour l'année 2017/2018 ?*

Les gratifications ont été adoptées en CA et notifiées dans le règlement intérieur. Nous n'avons pas de retour particulier des familles. Le bilan sera fait en fin d'année scolaire.



## COLLEGE DE LA DHUIS

Chemin de Crécy

77100. NANTEUIL LES MEAUX

☎ 01 60 24 48 10 📠 01 60 24 48 14

✉ [ce.0772499Y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772499Y@ac-creteil.fr)

# PROCES VERBAL

## des délibérations du Conseil d'Administration du 31/01/2017

Année scolaire 2016 - 2017

- Est-il possible de faire un point avec la vie scolaire sur l'utilisation des casiers, la gestion de l'accès. Est-ce que cela a porté ses fruits pour les élèves en terme de poids de cartables ?

Mme Busby explique que la mise en place de l'utilisation des casiers s'est faite progressivement, en élargissant au fur et à mesure les heures d'ouverture de l'espace qui leur est réservé. Il est maintenant ouvert sur toute la plage de la 1/2 pension : on constate moins de dégradation du contenu des cartables, moins de pertes, de vols ou d'échanges

Reste le problème des bus qui arrivent une minute avant la sonnerie le matin et qui ne permettent pas aux élèves de prendre leurs affaires

- Où en est la sectorisation du collège, de dossier du départ d'une ville ou plus a-t-il avancé ? Quel sera l'effectif à la rentrée 2017 ?

Rien n'est encore décidé pour ce qui concerne une éventuelle re-sectorisation, faute d'accord entre les communes. L'effectif prévu à la rentrée est de 792 élèves. La capacité d'accueil du collège est de 800 élèves. Monsieur Leprince, Maire de Mareuil, rappelle qu'il sera toujours opposé à une re-sectorisation de sa commune et que d'autres solutions devraient être envisagées. Il ajoute que Mareuil a participé au financement des équipements sportifs du collège.

L'ordre du jour étant épuisé MME Sapina lève la séance.

La présidente de séance

La secrétaire de séance

